

3JBAT
Société Anonyme au capital de 53 357,16 Euros
Siège Social : ~~Zone Industrielle de la Corvée~~
~~89340 VILLENEUVE LA GUYARD~~
379 208 176 RCS SENS

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE SENS
19 JUL. 2005**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 MARS 2002**

L'an deux mille deux, le 23 mars, à 11 heures,

Les administrateurs de la société 3 J BAT se sont réunis en Conseil, Zone Industrielle de la Corvée 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, sur convocation qui leur en a été faite du Président, à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le même jour.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Jacques THIEBAUT
Monsieur José LAGES
Monsieur Jean-Marc PIERRE

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jacques THIEBAUT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Option dans le mode d'exercice de la Direction Générale.
- Nomination du Président du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président rappelle aux Administrateurs que par suite de la mise en conformité des statuts avec la loi NRE du 15 mai 2001, décidée par l'Assemblée Générale tenue ce jour, il y a lieu de procéder aux choix du mode d'exercice de la Direction Générale.

Ceci exposé, après discussion et échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, il est passé au vote de la résolution figurant à l'ordre du jour de la manière suivante :

PREMIERE RESOLUTION

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, choisit le mode d'exercice de la Direction Générale qui est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration confirme donc, dans leurs fonctions :

- Monsieur Jacques THIEBAUT, actuellement PDG, devient Président du Conseil d'Administration, exerçant la Direction générale,
- Monsieur José LAGES, actuellement, Directeur Général Administrateur, devient Directeur Général délégué,

pour la durée restant à courir de leur mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2004.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

Un Administrateur

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

THIEBAUT Jacques

